



Pour le RETRAIT du projet de loi Travail Soyons massivement en grève le Jeudi 31 Mars !

Malgré les importantes mobilisations des 9, 17 et 24 Mars, en présentant son projet de loi Travail au Conseil des Ministres, le gouvernement Hollande-Valls-El Khomri persiste à vouloir le mettre œuvre.

Le cœur de son projet de loi est la primauté de l'accord d'entreprise dérogatoire aux Conventions Collectives de branche voire au Code du Travail !

C'est la diminution des droits et l'augmentation de la précarité pour tous les salariés et les jeunes !

Ce projet de loi n'est ni amendable, ni négociable !

Plus que jamais, nous devons tout mettre en œuvre pour obtenir son RETRAIT pur et simple !

Pour cela, nous n'avons pas d'autre choix : comme dans tout le pays, soyons massivement présents à la manifestation le jeudi 31 Mars !

Les syndicats FO et CGT de STX France appellent tous salariés du site STX, de Brais, de Solutions, les intérimaires et les sous-traitants :

- à se mettre en grève, en débrayage,
- à retrouver nos collègues de MAN, STELIA, SIDES, etc... au rassemblement à 9h30, Terre Plein de Penhoët (porte 4) pour rejoindre en cortège, tous ensemble,
- la manifestation de Saint-Nazaire à 10h30 Place de l'Amérique Latine.

Jeudi 31 mars 2016 : Toutes et tous en grève et en manifestation !

Quarts de nuit : Grève dans la nuit du Mercredi 30 au Jeudi 31 Mars 2016

Loi Travail : Communiqué commun CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Les confédérations syndicales FO et CGT, les organisations syndicales FSU et Solidaires, les syndicats étudiants et lycéens UNEF, FIDL et UNL, réunies ce soir, 24 mars, à l'issue de la troisième journée de manifestations contre la loi Travail, ont décidé du communiqué appelant à la grève du 31 mars.

Comme les 9 et 17 mars, étudiant-es, lycéen-nes, salarié-es, privé-es d'emploi et retraité-es ont montré ce jour toute leur détermination à **obtenir le retrait du projet de loi travail**.

Les organisations signataires rappellent que les pouvoirs publics doivent garantir le droit à manifester, à se réunir, à s'organiser, tout en assurant la sécurité des manifestant-es.

Les modifications apportées par le gouvernement au projet de loi Travail ne changent rien à l'affaire : **le texte présenté au conseil des ministres reste toxique pour les salarié-es d'aujourd'hui et de demain**. De toute évidence, ce texte **ne permettra pas les créations nécessaires d'emplois, généralisera la précarité et aggravera les inégalités professionnelles** notamment envers les femmes et les jeunes. C'est ce que montre l'exemple des pays européens ayant suivi cette voie.

Dans ce contexte où l'emploi et les salaires restent des préoccupations majeures, il est urgent de développer des emplois stables, de qualité, et de nouveaux droits sociaux.

Les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) appellent l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-nes, retraité-es à se mobiliser par la grève et à participer massivement aux manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

A l'issue de la journée du 31, le gouvernement doit répondre. Si tel n'était pas le cas, les organisations signataires inviteront les salarié-es et les jeunes à débattre la poursuite de l'action dans les jours suivants et à renforcer les mobilisations, y compris par la grève et les manifestations.

Les organisations signataires appellent d'ores et déjà le gouvernement à les recevoir pour prendre en compte leurs revendications et les mobilisations massives et répétées.

Paris, le 24 mars 2016